

## RÉGION DE NAMUR

## Stages et plaines : faire face à l'incertitude

**Les organisateurs de stages et plaines de jeux sont dans l'incertitude.**

Pour eux, il ne faut pas attendre le 8 juin pour préparer leur été.

● **Benoît WATTIER**

Les vacances d'été commencent dans un mois et demi. Pour les organisateurs de stages et de plaines, cette période est habituellement intense. C'est le moment des inscriptions, de louer les locaux, de finaliser les partenariats, de louer le matériel, d'engager les animateurs. Mais le Covid-19 a gelé tout cela. Car à l'heure actuelle, les organisateurs ignorent encore ce qu'ils pourront faire d'ici l'été : ils seront, en principe, fixés lors de la prochaine réunion du Conseil national de sécurité (CNS), le 8 juin. C'est très tard, évidemment.

**Ni camp scout, ni école**

« Étant dans l'incertitude, on anticipe ce qui peut l'être », résume Jean-Noël Ransquin, de l'ASBL ADSL, basée à Naninne, qui propose habituellement 900 stages sportifs et créatifs à travers quasi toute la Wallonie. « On attend avec impatience les décisions du CNS. Mais on est conscients que le cas des stages est compliqué : c'est très différent d'un camp scout qui se passe beaucoup à l'extérieur. Ce n'est pas notre cas. Il y a aussi, par



Certains stages, même en plein air, semblent d'ores et déjà difficiles à envisager.

EdA - 10266089718

exemple, le problème des parents, qui viennent le matin et le soir.»

Mais déjà à ce stade, le représentant d'ADSL sait que certains stages sont infaisables en raison de la difficulté de désinfecter le matériel, de la proxi-

mité qu'il impose. Il cite le karting ou encore le VTT en groupe. À l'intérieur ? « C'est possible, mais, il faut que l'activité puisse se dérouler au sein d'une même cellule où les enfants peuvent être entre eux. »

On l'a compris : l'espoir du représentant d'ADSL, c'est de voir les mesures assouplies, en particulier la distance physique. Car selon lui, il est impensable que l'on applique à son activité les mesures prises

pour les écoles, « notamment une distance de 4 à 8 m pour le sport. » Jean-Noël Ransquin soulève aussi la question du matériel de sécurité, de la désinfection : « Qui va en supporter le coût ? »

**Pistes de survie**

À l'ASBL Animagique, organisation de jeunesse basée à Gembloux active depuis 1978, les questions sur l'activité envisageable sont aussi nombreuses, et sans réponse officielle. Aussi planche-t-on sur un scénario, vraisemblable à entendre le représentant de l'association, Hervé Gilbert, qui repose notamment sur une limitation du nombre de participants à 50 au total (au lieu de 200 habituellement), avec port du masque, animateurs majeurs, interdiction d'échanges de locaux, nettoyage par des professionnels, stérilisation du matériel à 60°. Animagique est aussi en train de mettre au point des fiches d'activités répondant à ces critères (lire l'encadré).

Cela dit, là aussi on espère des mesures de distanciation assouplies. Si, dans le cas d'Animagique, une réduction importante de son activité cette année ne la mettrait pas en péril grâce aux partenariats qu'elle a noués avec les communes, ADSL est moins à l'aise. « Si rien ne pouvait se faire cet été, il faudrait trouver des pistes de survie, notamment pour financer nos frais fixes. On n'a déjà rien eu à Pâques et le gros de nos prochaines activités ne sera que pour l'été 2021. » ■

## Deux initiatives d'Animagique

Selon Animagique, des structures pourraient ouvrir leurs portes si elles répondent à certains critères (lire ci-dessus) émis par l'OMS et peut-être le CNS. Aussi l'ASBL planche-t-elle sur deux projets basés sur ceux-ci. Ainsi, avec la Ville de Gembloux, des plaines pourront être organisées selon une formule minimale pendant les deux mois d'été.

L'accueillant référent Covid-19 et des animateurs mis à disposition par des partenaires seront parties



Hervé Gilbert annonce le partage, par Animagique, de fiches de jeux, au cas où...

prenantes. Le financement et le nettoyage des locaux selon les normes seront

pris en charge par la Ville. Sur les deux mois, 450 places seront disponibles. L'autre initiative, c'est la création de fiches de jeux « Covid-19 ». C'est-à-dire des fiches d'activités autonomes répondant aux critères. « Elles seront open, utilisables gratuitement par des parents, des associations, des mouvements de jeunesse. Plus on ira pillar, mieux ce sera », explique Hervé Gilbert. Elles seront disponibles, au rythme d'une par jour, via la page Facebook et le site Web d'Animagique. ■ **B.W.**

## Namur : activités réduites et sous réserve

Face à l'incertitude qui entoure la tenue de stages et de plaines de vacances, la Ville de Namur a d'ores et déjà programmé des activités d'été, fruit d'une collaboration entre les échevinats de la Jeunesse et des Sports. Avec le souci de répondre au besoin plus que jamais présent, dans le chef des parents, de déléguer la garde et l'animation de leurs enfants pendant les vacances.

« Évidemment, en raison des mesures sanitaires à mettre en place, ces activités sont réduites



En charge des Sports, de la Jeunesse et de la Santé, l'échevin Sohier annonce des activités alliant les trois domaines.

par rapport aux autres années », explique l'échevin Baudouin Sohier. Tant leur nombre que celui des participants : chaque centre accueillera maximum 30 enfants, par groupes de 10. Au total, 12 centres seront ouverts par semaine, couvrant la quasi-totalité du territoire communal. Des mesures sanitaires spécifiques seront mises en place et un responsable hygiène sera présent dans chaque centre pour que tout se passe idéalement.

Ces activités, qui se déroule-

ront entre le 6 juillet et le 21 août, s'adressent aux enfants âgés entre 3 et 12 ans. On notera qu'en raison de la réduction de la capacité, la durée est elle aussi limitée. Ainsi, dès le 27 mai, seuls les résidents namurois pourront inscrire leurs enfants à deux semaines maximum. Le 15 juin, ils pourront éventuellement inscrire leurs enfants à plus de deux semaines... s'il reste des places disponibles après les inscriptions des non-Namurois. Les inscriptions sont obli-

gatoires, soit via <http://inscriptions.ville.namur.be/plaine&stage> ou à la Maison des Citoyens (Hôtel de ville de Namur) sur rendez-vous uniquement, Hôtel de Ville. Précision importante : les premiers inscrits seront les premiers servis.

Mais attention : cette belle organisation est suspendue aux décisions qui pourraient être prises par le CNS et la Fédération Wallonie-Bruxelles, insiste l'échevin Sohier. « On voulait en tout cas être prêts, sans plus attendre. » ■ **B.W.**

EdA - Florent Marot